

LE PETIT JOURNAL

Juin 2019



CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

Téléphone 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr
www.haudainville.eklablog.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi 16 h 00 à 18 h 30

Mercredi 16 h 00 à 18 h 30

Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les
adjoints se tiennent à
votre disposition le

Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible
auprès du secrétariat de la
Mairie.

En dehors des
permanences ci-dessus et
en cas d'urgence
vous pouvez contacter le
Maire ou les adjoints aux
numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

Jean-Luc Lorin
06.68.44.09.73

LE MOT DU MAIRE

Animation de notre village : très active en juin !

Voyage des aînés à Kirwiller le 6 juin, pour 46 participants : sortie organisée et financée par la commune.

Vide grenier organisé par la municipalité avec l'aide de l'association « Les Petits Anons » pour ce qui est de la restauration avec reversement intégral de leur recette à notre école Edgard Gascon. C'était le lundi de la Pentecôte, avec plus de 80 exposants pour une belle fréquentation malheureusement perturbée par la pluie à 15 h. Il est à noter également la participation de 3 commerces installés sur notre village : Sodiplante pour les fleurs, le bar « Le Sagittaire » et la boulangerie Lisambert.

Poursuite des activités proposées par l'association SCL La Beholle qui a tenu sa 48^{ème} assemblée générale le 4 juin et renouvelé son bureau (Présidente : Corinne BOULOGNE, secrétaire : Jérôme MARTINET et trésorière : Amélie PICARD - voir le compte rendu avec la synthèse des différentes sections). Les activités danse, tennis de table, peinture, loisirs créatifs, théâtre, club de l'amitié sont reconduites pour la nouvelle saison avec, à la tête, un responsable de section. Ces activités sont ouvertes à tous les Haudainvillois. Il manque à ce jour un responsable à la section vie du village !

Si vous êtes intéressés pour pratiquer une de ces activités ou donner un peu de votre temps à une de nos associations, n'hésitez pas à vous renseigner directement auprès des responsables ou en mairie lors de nos permanences. Devenir bénévole, une bonne idée ! S'engager, permet d'acquérir de l'expérience, de se sentir utile, de partager ses idées et de faire de nouvelles rencontres.

Chacun, selon sa situation, peut se sentir appelé à s'investir dans la vie communale, partager ses compétences... Les bénévoles sont aujourd'hui une ressource essentielle pour le Village et nous avons besoin d' étoffer les équipes.

Bien à vous

Votre maire,
Louis KUTSCHRUITER

ETAT CIVIL

Mariage :
Léonardo GREGORIO et Sylviane
MARTIN, le 25 mai 2019

AGENDA

2 juillet – Kermesse de l'école avec
exposition de productions d'élèves

5 juillet – Collecte des encombrants

14 juillet – Concours de pêche



Délibérations :

Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune :

Monsieur le Maire expose :

- Vu l'article 6.1 du Contrat d'Objectifs et de Performance, entre l'Etat, la Fédération nationale des communes forestières et l'Office National des Forêts (ONF), pour la période 2016-2020 ;
- Considérant le non-respect de ce Contrat d'Objectifs et de Performance sur le maintien des effectifs et le maillage territorial ;
- Considérant l'opposition des représentants des communes forestières à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place des collectivités exprimée par le Conseil d'Administration de la Fédération nationale des communes forestières le 13 décembre 2017, réitérée lors du Conseil d'Administration de la Fédération nationale des communes forestières le 11 décembre 2018 ;
- Considérant le budget 2019 de l'ONF qui intègre cette mesure au 1^{er} juillet 2019, contre lequel les représentants des Communes forestières ont voté lors du Conseil d'Administration de l'ONF du 29 novembre 2018 ;
- Considérant les conséquences pour l'activité des trésoreries susceptibles, à terme, de remettre en cause le maillage territorial de la DGFIP et le maintien des services publics ;
- Considérant l'impact négatif sur la trésorerie de la commune que générerait le décalage d'encaissement de ses recettes de bois pendant plusieurs mois ;
- Considérant que la libre administration des communes est bafouée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Admission en non-valeur :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande faite par le comptable public concernant l'admission en non-valeur des produits n'ayant pu être soldés. Cette créance se monte à 40,17 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte l'admission en non-valeur de la créance présentée pour un montant de 40,17 € et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire afin de solder ce dossier.

Décision modificative au Budget Communal 2019

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du courrier du comptable public concernant l'erreur du montant reporté pour le déficit d'investissement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, accepte la proposition comme présentée et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Subventions aux Associations :

Nous avons reçu d'autres demandes de subventions au titre de l'année 2019. Monsieur le Maire propose donc les subventions suivantes :

VTT SYMPHORIEN : 100 €, ADMR : 984 € (1 € par habitant)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'exception des personnes membres des différentes associations, accepte d'accorder ces subventions et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Remboursement des frais kilométriques :

Notre agent technique est convoqué pour une expertise à Nancy en vue d'une reprise de son poste. Monsieur le Maire propose que les frais kilométriques soient remboursés selon les textes en vigueur et sur présentation de justificatifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, accepte le remboursement des frais kilométriques et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 29 MAI 2019 (SUITE)

Informations diverses :

- 10ème modification du PLUi : Dossier disponible en mairie. Aucune modification pour Haudainville.
- Convention « Solidarité énergie » : Dispositif mis en place par le Département. Le Conseil ne souhaite pas se prononcer pour le moment sur cette convention.
- Label Commune ou Ville Sportive Grand Est 2020-2024 : Le Conseil ne souhaite pas déposer de dossier de candidature.
- Visite de l'ARS à la Station de pompage et au Château d'eau de Belrupt : Etanchéité de la voûte à refaire et échelle à remplacer.
- Centre de Loisirs : Le thème est « Gourmandise et bande dessinée ». Une sortie est prévue chaque vendredi. 13 enfants sont inscrits et 7 sont en instance.

RÉUNION COMPOSTAGE

Pour les Haudainvillois qui souhaitent obtenir un composteur (un par foyer), il est encore possible de participer à une réunion :

- Mardi 25 Juin à 18 h 30 – CSC d'Anthouard / Pré l'Evêque
- Jeudi 27 Juin à 18 h 30 – Ecole primaire Jules Ferry (sur réservation auprès du Service Environnement de la communauté d'Agglomération du Grand Verdun au 03.29.83.44.22)
- Mardi 2 Juillet à 18 h 30 – Salle Jeanne d'Arc
- Jeudi 4 Juillet à 18 h 30 – CSC de la Cité Verte

Les composteurs sont commandés pour les personnes inscrites lors de la réunion à Haudainville

ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2019

Un accueil de loisirs est mis en place du 8 juillet au 2 août 2019 pour les enfants de 3 à 11 ans autour de la thématique « Gourmandises et bande dessinée ».

Des places sont encore disponibles.

Les dossiers d'inscription sont disponibles à la Mairie, par mail : enfance@grandverdun.fr ou par téléchargement du dossier sur <http://www.verdun.fr/vivre-au-quotidien/enfance-jeunesse-education/accueil-extrascolaire/pour-les-3-12-ans>

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu le 5 Juillet 2019

Les objets sont à déposer sur le trottoir, la veille du passage uniquement.

Sont autorisés : meubles non vitrés, matelas, sommiers, vélos, vêtements, jouets enfants, vaisselle.

PROJET AUTOUR DE LA VIE AUTREFOIS

« Invitation des aînés à l'école.

Dans le cadre d'un projet autour de la vie autrefois, les élèves de la classe de CE1 invitent les aînés dans leur classe à l'école Edgar Gascon d'Haudainville mardi 25 juin à 14 h 30. Ils souhaiteraient échanger avec eux sur leur quotidien quand ils avaient leur âge.

Si vous êtes âgés de 60 à 75 ans (environ) et que vous êtes intéressés pour partager un moment de lien intergénérationnel avec les élèves, merci de vous faire connaître en appelant à l'école au 03.29.84.58.77 les lundis, mardis et vendredis entre 8 h 00 et 12 h 00 et 13 h 30 et 16 h 00 (demander Mme Petit).

Nous comptons sur vous ! »

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SLC LA BEHOLLE

Suite à la 48^{ème} assemblée générale du « SLC-la Béholle » qui s'est tenue le mardi 4 juin, nous vous communiquons le bilan de l'activité réalisée dans les diverses sections en 2018-2019 :

- **Danse (Karine JEANNESSON)** : Faute de participantes (seulement 2), la section des ados a fermé. L'effectif du groupe des adultes est de 12 avec 2 nouvelles recrues. Les entraînements hebdomadaires ont eu lieu le mercredi de 19 h 45 à 20 h 45 à la salle polyvalente. Pour la rentrée 2019-20, les entraînements se tiendront les mercredis de 19 h 45 à 20 h 45 à la salle polyvalente à partir du 11 septembre 2019.

- **Tennis de table (Joël PETITJEAN)** : Depuis septembre 2018, la section tennis de table est affiliée à l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique). Les horaires des entraînements ont changé : vendredi de 18 h 45 à 19 h 45 pour les enfants et de 20 h à 22 h pour les ados et adultes. Les compétitions ont lieu désormais le vendredi soir à partir de 20 h 30. Les effectifs ont baissé par rapport à la saison 2017-2018 : 12 licenciés (4 enfants et 8 ados-adultes). Cette baisse semble liée aux changements d'horaires.

Le bilan est toutefois très positif après cette première phase du championnat 2018-19 en UFOLEP car l'équipe termine 1^{ère} en D3 et accèdera donc en D2 pour la seconde phase. Pour la rentrée 2019-20, les horaires des entraînements restent inchangés.

- **Peinture (Pierre ROUSSEL)** : Deux ateliers animés par Jean-Pierre ont été proposés cette année : un de 8 et l'autre de 7 (dont 6 habitants d'Haudainville). Les productions des participants sont exposées à la boulangerie d'Haudainville. Les retours des clients et du propriétaire de la boulangerie sont très positifs.

- **Loisirs créatifs (Béatrice CORNELISE)** : L'atelier compte 31 adhérentes de 24 à 86 ans dont 9 sont d'Haudainville. La saison a démarré avec 3 séances hebdomadaires pour permettre la réalisation d'objets ou de vêtements au tricot, au crochet, en tissu, en broderie, en scrapbooking. Une 4^{ème} séance a été ajoutée en octobre pour l'apprentissage des techniques de base en couture familiale : réparer un accroc, une fermeture à glissière, une longueur à rectifier, créer un vêtement. Ces séances sont des moments d'apprentissage, d'échanges de savoir, de savoir-faire et de convivialité. 82 séances ont été organisées cette saison pour 686 présences. Pour la rentrée 2019-20, les séances auront lieu les lundis de 14 h 30 à 17 h 30 et les jeudis de 14 h 30 à 17 h 30 et de 18 h à 22 h.

- Théâtre (Yvan DUR) :

Section jeunes (Sylvaine DUCHENE) : Les enfants ont répété le spectacle « *La Terre qui ne voulait pas tourner* », conte philosophique qui sera joué le samedi 22 juin vers 18 h à la salle polyvalente d'Haudainville. Pour 2019-20, Sylvaine arrête après 5 ans d'animation. La section sera reprise par Amélie PICARD. Le jour et l'horaire des répétitions sont à définir.

Section ados : La section a été arrêtée faute de participants.

Section adultes (Guylaine PETITJEAN et Amélie PICARD à la mise en scène) : « Les Compagnons de la Béholle » est une troupe composée de 11 comédiens (5 femmes et 6 hommes). La troupe a joué cinq fois « *Les précieux* » d'Eugène LABICHE fin 2018 et début 2019. En parallèle, les comédiens ont repris les répétitions de la pièce « *Lundi, Milady l'a dit* » qui sera jouée le samedi 22 juin à 20 h 30 à la salle polyvalente d'Haudainville.

Section « Club de l'amitié » (Marie-Thérèse SOMOROWSKI) : Le club de l'amitié se retrouve à l'Espace Culturel pour jouer essentiellement aux cartes dans une ambiance conviviale.

- Section vie du village (Laurie LISAMBERT et Corinne BOULOGNE) :

- 13 octobre 2018 : pièce « *Embarquement immédiat* » d'Alain Krief jouée par la troupe de St Mihiel, Scène de méninges.

- 9 décembre 2018 : Venue de St Nicolas avec distribution de chocolats. Animation précédée par le spectacle « *A la soupe* » de la compagnie Caravane qui a connu un grand succès.

- 24 janvier 2019 : « *Mathilde est revenue* », soirée Jacques Brel en partenariat avec l'association Transversales.

- Projets pour 2019-20

- Ouverture d'une chorale pour les ados et jeunes adultes avec pour objectif la préparation d'une comédie musicale. Horaires et jour à fixer.

- Accueil d'un spectacle en partenariat avec Transversales.

- Annabelle KIEMA, sophrologue, viendra à la salle polyvalente d'Haudainville le mardi 18 juin à 18h pour une présentation de son métier suivie d'une séance collective de sophrologie gratuite. Tenue de confort conseillée, séance destinée à tout public à partir de 13 ans.

Suite à la démission de Laurie LISAMBERT, responsable vie du village, Corinne BOULOGNE, présidente du SLC la Beholle lance un appel aux bonnes volontés. « **Nous sommes à la recherche d'un nouveau responsable vie du village** et plus généralement de bénévoles afin d'animer et faire vivre notre village. Vous pouvez nous contacter à slc.labeholle@gmail.com »